VILLE DE CLERMONT FERRAND

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **20 juin 2019 à 17 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt juin deux mille dix neuf**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 14 juin 2019, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Pascal GUITTARD, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Géraldine BASTIEN à Edith CANDELIER, Magali GALLAIS à Jean-Christophe CERVANTES, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Jean-Pierre LAVIGNE à Jean-Pierre BRENAS, Christian PORTEFAIX à Didier MULLER

Excusé(e)s :

Absent(e)s : François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

Messieurs Jean-Pierre BRENAS et Dominique ADENOT, Madame Marion CANALES arrivent pendant la présentation du diaporama de la question n°1.
Monsieur le Maire sort pour l'examen, les débats et le vote du Compte Administratif (question n°3).
Madame Françoise NOUHEN, Première Adjointe, préside la séance pour la question n°3.
Monsieur Florent NARANJO arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7.
Madame Odile VIGNAL arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°3 à 7 (fin du pouvoir donné à Madame Dominique ROGUE-SALLARD).
Monsieur le Maire reprend la présidence de la séance après le vote de la question n°3.
Monsieur LOUIS COUSTES quitte la séance avant le vote de la question n°9 et donne pouvoir à Madame Fabienne MONTEL.
Madame Valérie BERNARD quitte la séance avant le vote de la question n°14 et donne pouvoir à Monsieur Gérard BOHNER.

Rapport N° 45

SUBVENTION A L'ASSOCIATION INSIGNIS AU TITRE DU CONTRAT DE VILLE

Association à visée éducative, Insignis a pour but le développement de dispositifs éducatifs à destination des collégiens et lycéens. Son objectif est d'impliquer les étudiants dans la réussite éducative de tous les élèves vivant en Auvergne et de mutualiser les ressources humaines, logistiques et financières des institutions, entreprises, et citoyens qui souhaitent œuvrer pour cette cause.

L'association fédère des parents d'élèves, des enseignants, étudiants, responsables et formateurs de l'Éducation Nationale. Afin d'assurer l'enseignement des cours collectifs, Insignis fait appel aux étudiants de l'Université d'Auvergne. Pour cela, elle s'appuie sur un partenariat fort avec l'Université Clermont Auvergne qui met à disposition de nombreuses salles de cours tout au long de l'année, mais aussi avec le Rectorat qui encourage l'initiative et facilite les échanges avec les établissements scolaires. Sur la Ville, l'association construit une collaboration étroite également avec les fédérations de parents d'élèves et les associations des quartiers prioritaires permettant un travail de proximité.

Dans ce cadre, Insignis mène une réflexion afin d'intégrer les quartiers Politique de la Ville dans la mise en place d'un dispositif de soutien scolaire innovant. Ce projet permet de créer des liens entre les jeunes de ces territoires et le monde de l'enseignement supérieur dans le but de favoriser la mixité sociale via des cours collectifs de mathématiques avec pédagogie différenciée ainsi qu'une tarification adaptée. Pour cela, l'association s'appuie sur le tissu associatif local via la Direction du Développement Social Urbain et les établissements scolaires de ces territoires. Son intervention s'inscrit déjà dans le dispositif « Ecole ouverte » qui se déroule au collège de la Charme et fait l'objet d'un soutien financier de la Caisse des Ecoles dans le cadre du Dispositif de Réussite Educative.

Afin de permettre la réalisation de ce projet, il est proposé au Conseil municipal d'accorder une subvention de 5 000 € au titre de la programmation 2019 du Contrat de Ville.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2019.

En conséquence, il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d'approuver le soutien à l'action portée par Insignis dans le cadre de la mise en œuvre de son projet et d'accorder une subvention de 5 000 € ;
- d'autoriser le versement, en temps utile de cette subvention.

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 27 JUIN 2019

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint

Simon POURRET